Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AIX-BASTIA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30/06/2024

* * * * * * * * * * * *

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY

117 Avenue Jean Moulin
83220 – LE PRADET

SIRET : 834 153 132 00024

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de la région PACA
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2024

ASSOCIATION LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Siège social : 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre association.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et en particulier, l'application du règlement comptable ANC n° 2018-06 concernant les subventions d'investissement, qui se réfère aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

IV. Responsabilités des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du comité directeur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

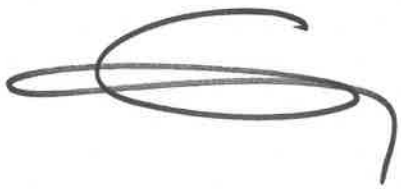
❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du comité directeur de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 12 octobre 2024.

Le commissaire aux Comptes

Bernard ROUX



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	197 932	90 243	107 689	108 427	737-	0.68-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 377 316	1 327 462	1 049 854	1 115 052	65 198-	5.85-
	Installations techniques Matériel et outillage	402 691	282 073	120 619	125 190	4 571-	3.65-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	3 093		3 093	2 021	1 073	53.08
	Prêts						
	Autres	4 587		4 587	4 347	240	5.52
	Total I	2 985 619	1 699 777	1 285 842	1 355 036	69 194-	5.11-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	132 423		132 423	192 968	60 545-	31.38-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	673 754		673 754	543 130	130 624	24.05
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 840 467		1 840 467	941 975	898 492	95.38
	Charges constatées d'avance (2)	33 461		33 461	16 496	16 965	102.84
	Total II	2 680 105		2 680 105	1 694 569	985 536	58.16
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 665 725	1 699 777	3 965 948	3 049 605	916 343	30.05

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	52 449	52 449		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	249 000	249 000		
	Autres				
	Report à nouveau	1 498 297	1 426 506	71 791	5.03
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	37 254	71 791	34 537-	48.11-
	Situation nette (sous total)	1 837 000	1 799 746	37 254	2.07
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	614 467	629 898	15 431-	2.45-
	Provisions réglementées				
	Total I	2 451 467	2 429 644	21 823	0.90
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	16 000		16 000	
	Provisions pour charges				
	Total III	16 000		16 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 294	20 382	12 088-	59.31-
	Emprunts et dettes financières diverses	587 919	233 691	354 228	151.58
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	703 345	151 067	552 278	365.59
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	188 190	130 785	57 405	43.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 732	72 535	61 803-	85.20-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		11 500	11 500-	100.00-
	Total IV	1 498 480	619 961	878 520	141.71
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 965 948	3 049 605	916 343	30.05

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 608 461
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	402 845	345 984	56 861	16.43
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	23 734	23 581	153	0.65
Parrainages	32 380	17 000	15 380	90.47
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 515 989	1 421 639	94 349	6.64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	83 114	94 847	11 733-	12.37-
Mécénats	42 800	50 000	7 200-	14.40-
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	124 527	81 160	43 368	53.43
Utilisations des fonds dédiés		9 924	9 924-	100.00-
Autres produits	99 570	80 566	19 004	23.59
Total I	2 324 959	2 124 701	200 258	9.43
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 129 949	955 128	174 820	18.30
Aides financières	104 077	85 500	18 577	21.73
Impôts, taxes et versements assimilés	56 408	53 493	2 914	5.45
Salaires et traitements	673 511	635 917	37 594	5.91
Charges sociales	253 072	222 131	30 941	13.93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	115 517	126 217	10 700-	8.48-
Dotations aux provisions	16 000		16 000	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	7 372	5 009	2 363	47.18
Total II	2 355 906	2 083 396	272 510	13.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	30 947-	41 305	72 252-	174.92-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	20 675	1 597	19 078	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	20 675	1 597	19 078	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		20 000	20 000-	100.00-
Intérêts et charges assimilées	2 109	2 577	468-	18.16-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	2 109	22 577	20 468-	90.66-
2. Résultat financier (III-IV)	18 566	20 980-	39 546	188.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	12 381-	20 325	32 706-	160.91-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	21 248	20 762	487	2.34
Sur opérations en capital	36 199	35 719	481	1.35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	57 447	56 480	967	1.71
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	529	1 934	1 405-	72.65-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	529	1 934	1 405-	72.65-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	56 918	54 546	2 373	4.35
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 283	3 080	4 203	136.46
Total des produits (I+III+V)	2 403 081	2 182 778	220 303	10.09
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 365 827	2 110 987	254 840	12.07
5. EXCEDENT OU DEFICIT	37 254	71 791	34 537-	48.11-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	74 246-		74 246-	
Prestations en nature	906-		906-	
Bénévolat	309 450-	331 920-	22 470	6.77
TOTAL	384 602-	331 920-	52 682-	15.87-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	25 000-		25 000-	
Mise à disposition gratuite de biens	49 246-		49 246-	
Prestations en nature	906-		906-	
Personnel bénévole	309 450-	331 920-	22 470	6.77
TOTAL	384 602-	331 920-	52 682-	15.87-

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 965 947.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 324 958.59 Euros et dégageant un excédent de 37 254.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objet social, de l'activité, de la mission sociale et des moyens.

L'association dite " **Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby** " (désignée ci-après " **Ligue SUD de Rugby** ") est une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a été constituée par la Fédération Française de Rugby (F.F.R.) conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la F.F.R. et des articles 19 et 20 de son règlement intérieur.

La Ligue SUD de Rugby est un organe fédéral dépendant de la Fédération française de rugby créé en 2017 et chargé d'organiser les compétitions de rugby à XV et à sept au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Conséquence de la réforme territoriale des régions, le ministère de la Jeunesse et des Sports impose à la FFR de calquer son organisation territoriale sur celle des nouvelles régions. C'est ainsi qu'est née **la Ligue SUD de Rugby** issu de la fusion des Comités de Provence et Côte d'Azur.

La Ligue Sud de Rugby a en charge la promotion, le développement, l'animation, et la gestion du rugby en Région Sud, par délégation de la F.F.R. dont elle assure la représentation.

Notre territoire comprend plus de 130 clubs, dont un club en TOP 14 (RCT) et deux clubs en PRO D2 (Provence Rugby et le Stade Niçois).

Notre engagement repose sur un socle de valeurs : Respect, Esprit d'équipe, Engagement, Courage, Dépassement de soi, Partage et Convivialité.

Les missions :

- **Développer le rugby** dans les clubs, les écoles de rugby, en milieu scolaire ainsi que les nouvelles pratiques (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby)

- **Organiser les championnats régionaux** dans la conception des calendriers sportifs et le suivi des épreuves
- **Accompagner les clubs** dans leur gestion administrative, juridique, règlementaire et financière
- **Former** les joueurs et joueuses, entraîneurs et entraîneures, dirigeants et dirigeantes, officiels de match
- **Développer le haut niveau,** détecter les potentiels et les accompagner vers leur plus haut niveau de pratique

La Ligue Sud de Rugby en quelques chiffres.

- **26 070 licenciés et licenciées** pour **138 clubs**

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- 1 Comité Directeur composé de 32 membres, plus 6 représentants des comités départementaux et 2 membres assimilés
- 27 commissions
- 23 collaborateurs et collaboratrices
- 150 bénévoles
- 198 officiels de match

Faits caractéristiques de l'exercice :

La saison 2023-2024 a été marquée par les faits suivants :

- Des **Evènements d'animation du Rugby** dans notre Région
 - La commémoration des 10 ans de la Maison Ovale du Rugby avec des rencontres amicales d'Ecole de Rugby, et de la section Santé
 - La Soirée du Bénévolat, qui s'est tenue à Chateaurenard, a récompensé les bénévoles désignés de chaque club lors d'une soirée conviviale et musicale, lieu de rencontre privilégié entre les clubs et leurs Comités Départementaux et Ligue
 - La mise en place des " Boucliers du SUD " avec 12 clubs récompensés sur la saison 23-24 avec remise d'une dotation de maillots et de matériel divers lors d'une soirée conviviale dans le club lauréat.
 - Grands évènements organisés sur notre Ligue :
 - La Coupe du Monde de Rugby 2023 avec nos 2 sites Marseille & Nice
 - La Finalisation des Projets d'animations autour de la Coupe du Monde :
 - Le Festival mondial du Rugby amateur
 - Le Festival des Terroirs
 - Culture en mêlées pour les scolaires
 - Les dernières phases des Tournois Nationaux des Quartiers sur Marseille et Nice
 - Le VI Nations France-Irlande U20 au Stade Maurice David à Aix-en-Provence
 - Le match du Tournoi des VI Nations FRANCE-IRLANDE 2024 au Stade Vélodrome Marseille avec une vente de billetterie de plus de 6000 places et l'invitation des récipiendaires de la soirée du Bénévolat.
 - La Participation à la " Fête du Rugby RCT ", ou nous sommes désormais associés, lors d'un RUGBY CLUB TOULON - STADE TOULOUSAIN au Stade Vélodrome à Marseille. Nous animons des ateliers de découvertes pour les enfants et de rencontres pour les écoles de Rugby avant leur grand défilé sur la pelouse en avant-Match. Cela a été l'occasion d'inviter nos Partenaires.
 - Les Finales Régionales ont été décentralisées sur 10 Sites afin de permettre leur accès au plus grand nombre, et la participation de nombreux clubs que nous remercions pour leur apport dans l'organisation :
 - Avignon Le Pontet - Brignoles -Chateaurenard - Isle sur Sorgues - Orange - Port de Bouc - Salon de Provence - St Maximin - St Raphael - Vitrolles

- La mise en place d'une **Démarche Sociétale et Environnementale** au sein de la Ligue dont les 3 thèmes principaux ont été :
 - Les Pratiques RSO avec la rédaction d'un Guide de bonnes pratiques, la Formation des Dirigeants et des Bénévoles de la Ligue et des CD, un premier Accompagnement des Clubs
 - Lancement du projet IDEEM (Imaginons le Développement de l'Equité, de l'Egalité et de la Mixité) destiné à la préparation des Dirigeantes de demain avec une 1ère Promotion de 27 personnes représentant 19 Clubs.
 - Sous l'égide de la FFR et de France Travail, organisation de journées de " Job Dating " appelées " Stade vers l'Emploi " consistant à réunir des employeurs potentiels et des Jeunes inscrits à France Travail sur un stade de Rugby pour une journée de recrutement original en 2 phases, atelier ludique rugbystique le matin, entretiens l'après-midi.
 - 4 journées sur 4 Clubs : Digne - La Seyne/mer - St Raphaël - Nice
 - 60 entreprises participantes et 455 jeunes inscrits à France Travail au total des 4 journées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	188 932		9 000
Constructions sur sol propre	891 881		
Constructions sur sol d'autrui	890 233		
Installations générales agencements aménagements des constructions	595 202		
Installations générales agencements aménagements divers	35 105		3 564
Matériel de transport	128 507		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	180 229		32 447
Emballages récupérables et divers	22 840		
TOTAL	2 743 996		36 011
Autres titres immobilisés	2 021		21 073
Prêts, autres immobilisations financières	4 347		240
TOTAL	6 368		21 313
TOTAL GENERAL	2 939 296		66 323

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			197 932	197 932
Constructions sur sol propre			891 881	891 881
Constructions sur sol d'autrui			890 233	890 233
Installations générales agencements aménagements constr.			595 202	595 202
Installations générales agencements aménagements divers			38 669	38 669
Matériel de transport			128 507	128 507
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			212 676	212 676
Emballages récupérables et divers			22 840	22 840
TOTAL			2 780 007	2 780 007
Autres titres immobilisés		20 000	3 093	3 093
Prêts, autres immobilisations financières			4 587	4 587
TOTAL		20 000	7 680	7 680
TOTAL GENERAL		20 000	2 985 619	2 985 619

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	80 505	9 737		90 243
Constructions sur sol propre	708 333	9 605		717 938
Constructions sur sol d'autrui	221 814	22 275		244 089
Installations générales agencements aménagements constr.	332 117	33 318		365 435
Installations générales agencements aménagements divers	20 409	3 569		23 978
Matériel de transport	65 179	24 203		89 382
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	155 903	12 810		168 712
TOTAL	1 503 755	105 780		1 609 535
TOTAL GENERAL	1 584 260	115 517		1 699 777

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 737				
Constructions sur sol propre	9 605				
Constructions sur sol d'autrui	22 275				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	33 318				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 569				
Matériel de transport	24 203				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 810				
TOTAL	105 780				
TOTAL GENERAL	115 517				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 587	4 587	
Autres créances clients	132 423	132 423	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 306	1 306	
Groupe et associés	447 096	447 096	
Débiteurs divers	224 000	224 000	
Charges constatées d'avance	33 461	33 461	
TOTAL	842 873	842 873	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 387	1 387		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 907	0	6 907	
Emprunts et dettes financières divers	95 950	0		95 950
Fournisseurs et comptes rattachés	703 345	703 345		
Personnel et comptes rattachés	80 914	80 914		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 708	78 708		
Impôts sur les bénéfices	7 283	7 283		
Autres impôts taxes et assimilés	21 286	21 286		
Groupe et associés	491 968	491 968		
Autres dettes	10 732	10 732		
TOTAL	1 498 480	1 395 623	6 907	95 950
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 399			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 206			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	68 507
Autres créances	212 823
Total	281 330

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 370
Dettes fiscales et sociales	138 536
Autres dettes	6 700
Total	198 994

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 461
Total	33 461

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Pour cet exercice, la valorisation des contributions volontaires est de 309 450 euros.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	15	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	17	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	17	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	17	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	18	
Etat des amortissements	18	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	19	
Composition du capital social		NA
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	20	
Evaluation des immobilisations corporelles	20	
Evaluation des amortissements		NA
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	20	
Dépréciation des créances	20	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NA
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	20	
Charges à payer	20	
Charges et produits constatés d'avance	20	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen		NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires	21	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations		NA
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels		NS
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative